

Union suisse pour l'amélioration du logement : invitation à l'assemblée des délégués, les samedi 15 et dimanche 16 mai 1954 à Saint-Gall

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **26 (1954)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

francs suisses) comme crédit de construction, et ont même été obligées de réserver un tiers de cette somme au profit de propriétaires privés, c'est-à-dire en faveur de la construction de logements qui seront ensuite vendus à leurs locataires. Ainsi, au lieu d'avoir chaque année une augmentation de la construction de logements à louer, on en a vu le nombre diminuer ces temps derniers.

On constate actuellement en France la situation paradoxale suivante : on construit de nouveaux logements, mais pas pour ceux qui en ont véritablement besoin. Pour les économiquement faibles, pour la grande masse de la population salariée, aucun logement n'est créé, puisque le prix d'un immeuble est si élevé à l'heure actuelle que cette classe ne peut pas espérer pouvoir en payer une location raisonnable.

Le problème du logement est donc devenu le problème social N° 1. Et si l'on ne bâtit pas, en souffrent et la construction du meuble, et d'autres industries encore. Un dicton populaire n'affirme-t-il pas que : « Lorsque le bâtiment va, tout va » ?

Les nombreux candidats au poste de président du Conseil ont, ces derniers temps, tous montré dans leur programme, l'utilité de la construction de nouveaux logements, et le président Laniel a déclaré au Parlement : « Chaque centime que nous pouvons économiser, doit être employé à la construction de logements. »

On ne voit de toutes façons pas très bien où de nouvelles économies pourraient être faites, car il n'y a pas longtemps, le Parlement déclara qu'il se trouvait dans l'obligation d'augmenter quelques impôts indirects, qui d'ailleurs ne suffiront qu'à payer quelques dépenses courantes.

Ainsi, la situation de la construction de logements est très mauvaise en France. Le gouvernement connaît très bien les soucis de milliers de ses administrés; il voudrait les aider, mais le Parlement n'a, jusqu'à maintenant, mis à sa disposition que des montants insuffisants pour garantir des crédits de construction. « On fera des économies » : un tel principe risque de faire attendre longtemps encore les réalisations promises.

Pour le 400^e anniversaire de la naissance du roi Henri IV, le président de la République se rendit à Pau. La parole devenue célèbre de ce roi, qui disait que son but était « que chaque Français pût mettre, chaque dimanche, la poule au pot », a été reprise par le président Vincent Auriol, mais un peu transformée : « Si Henri IV vivait aujourd'hui, prononça-t-il, il ne parlerait plus de poule au pot, mais il n'aurait de tranquillité que chaque Français ait son propre logement. » Le but de la politique française est donc bien clair : le malheur est que personne ne sait très bien comment il pourrait être atteint.
(Adapté de *Das Wohnen*.)

UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

INVITATION A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

les samedi 15 et dimanche 16 mai 1954 à SAINT-GALL

PROGRAMME

Samedi 15 mai :

- 10.30 Séance du Comité central.
- 14.30 Assemblée des délégués au Restaurant « Uhler ».

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués ;
 2. Rapport annuel du Comité central ;
 3. Rapport financier annuel du journal « Das Wohnen » ;
 4. Rapport financier annuel de l'Union suisse ;
 5. Rapport financier du Fonds de roulement ;
 6. Rapport de la Commission de contrôle, approbation des comptes et décharge à l'administration ;
 7. Election des vérificateurs ;
 8. Fixation de la cotisation annuelle ;
 9. Propositions ;
 10. Divers ;
 11. Echange de vues sur la construction bon marché. Introduction de M. Heinrich Gerteis, secrétaire central.
- 20.00 Séance de cinéma au Restaurant « Uhler » : *La Nature en Danger*.
- Dimanche 16 mai :*
- 8.30 Tour de ville et visite des colonies d'habitation. Rassemblement sur la place du Marché (Marktplatz).

- 12.00 Dîner au Restaurant « Schützengarten ».
- 14.20 Départ de la Gare centrale (quai II), pour une promenade sur le Bodan.

Renseignements généraux.

Les cartes de vote seront remises aux délégués par les différentes sections.

L'adresse du Comité d'organisation est la suivante : Union suisse pour l'amélioration du logement, M. Ernst Wahrenberger, 48, Ilgenstrasse, Saint-Gall (tél. 2 35 54).

La carte de participant est de Fr. 17.— et comprend le tour de ville, le dîner du dimanche, la promenade sur le Bodan, la séance de cinéma, ainsi qu'une participation aux frais généraux de l'assemblée.

Les inscriptions seront reçues par le Comité d'organisation jusqu'au 30 avril 1954, au plus tard. La carte de participant n'est délivrée que si son montant a été versé au compte de chèques postaux du Comité d'organisation IX. 156, jusqu'au 8 mai, au plus tard.

Logement des délégués. Le Comité d'organisation se charge, sur demande, de procurer des chambres d'hôtel. Ces chambres devront être occupées dès l'arrivée. Les frais d'hôtel seront à payer directement à l'hôtel. A partir du 10 mai, il ne sera plus possible de s'assurer des chambres.

Le Comité d'organisation installera un bureau, le samedi 15 mai, dès 10 h. 30, dans le hall des guichets, à la gare de Saint-Gall.

Retour. Les participants à la promenade sur le Bodan auront la possibilité de prendre à Rorschach le train qui arrive à Genève à 23 h. 07.